

avec une petite moue souriante ; puis, lui prenant les mains entre les siennes :—Vous avez l'air de vous ennuyer, contez-moi une histoire, vous devez en savoir. Paris est-il bien beau ?

Joseph se mit à sourire tristement, ému par la cordialité naïve de cette enfant.

—Allons, contez-moi une histoire.

Joseph entama une histoire de voleurs qu'il interrompait en riant à toute nuance sans parvenir à déranger l'extrême attention de Brigitte, qui, l'œil fixe ; la bouche ouverte, réprimant à peine un sourire, le tirait à chaque instant par la manche en disant :—Après?... après?... Méchant, ne riez pas.

La voisine se retira, mais il fallut rester encore une heure ou deux à causer en attendant dix heures, Brigitte se souvint qu'on devait bassiner le lit de son cousin, qui n'était pas remis de ses fatigues. Mme. Lagache dit : "C'est vrai, je l'avais oublié ; c'est que la bassinoire est en mauvais état. Nous allumerons du feu."

On n'en parla plus au moment de se retirer. Joseph dissimula son humeur. Rendu dans sa chambre, il fut obligé de la ranger un peu lui-même ; on avait à peine fait le lit et balayé le carreau. La négligence méridionale, si choquante pour un étranger, n'avait pas manqué de surprendre désagréablement un garçon si méticuleux. En ôtant son gilet, quelque monnaie roula de sa poche ; il compta les écus de réserve qu'il portait précieusement dans sa ceinture de cuir. Il y manquait déjà vingt francs. Ces calculs le ramenèrent naturellement aux motifs de son voyage, dont on ne lui parlait pas, et, frémissant à l'idée de voir s'épuiser ses dernières ressources, il résolut d'entamer lui-même ce chapitre et de demander à sa tante ce que l'on comptait faire de lui ; du moment que cette affaire lui vint à l'esprit sous la forme d'une négociation, son cœur se serra, il n'osa plus chercher à deviner qu'elle en pouvait être l'issue.

Comme il n'avait ni étudié ni travaillé depuis très-longtemps, il approcha sa table du lit et se saisit avidement d'un de ses livres et se coucha. Il lisait à peine depuis dix minutes, qu'un craquement le fit tressaillir. C'était sa tante qui poussait la porte, en camisole, une lampe à la main.

—Ah ! tu es couché ; j'ai vu de la lumière chez toi... Il est si tard..

—Oui, balbutia Joseph, je lisais un peu avant de m'endormir.

—Tu te gâteras la vue ; il n'y a rien de si mauvais.

Joseph tremblant, éteignit sa chandelle autant par frayeur que pour se débarrasser de la vue de cette apparition. Mme. Lagache demeura éclairée par le lumignon qu'elle portait, et, ses traits portant leur ombre disforme de bas en haut sous les hardes bizarres de son bonnet de nuit, Joseph conçut je ne sais quelle horrible image du loup coiffé du petit Chaperon-Rouge : il se précipita sous ses couvertures.

—Bonne nuit, lui cria Mme. Lagache.

Il répondit d'une voix étouffée :

—Bonne nuit, ma tante.

Il n'entendit plus que les ronflements d'Etienne, qui dormait tout près, et fut quelque temps à se remettre de son saisissement.

La suite au prochain numéro.

DECES.

—Le barreau de Montréal vient de perdre dans Wm. Walker, éc., décédé lundi à l'âge de 46 ans, un de ses plus beaux ornements, une de ses gloires. Mr. Walker était alité depuis plusieurs semaines et conserva, pendant toute sa maladie, cette force d'esprit qui le distinguait si bien. Il est mort après avoir joué un rôle dans la politique du pays où ses talents ont brillé comme au barreau. Les idées politiques de cet homme mort prématurément étaient d'un caractère libéral, quoiqu'il fut pendant un tems d'un parti qui ne s'intitulait pas de ce nom. Nous devons, dans ce pénible moment mettre toutes les autres considérations de côté pour nous unir au concert de regrets que ne manquera pas de créer la perte de ce recommandable avocat plein de talents, de zèle professionnel et d'aimables qualités personnelles.

Aurore.

PENSION PRIVÉE.

LES PERSONNES qui désireraient se procurer une BONNE ET EXCELLENTE PENSION PRIVÉE, devront s'adresser, rue St. George, No. 13, près la rue Craig, chez les Demoiselles AMHERST, qui feront tout leur possible pour contenter ceux qui les favoriseront de leur patronage.

Montréal, 12 avril, 1844.

A V I S .

ON demande à Sr. VALENTIN un MAITRE D'ÉCOLE marié. S'il savait les langues Française et Anglaise, il serait préféré. S'adresser à JOSEPH BISSONET, écuyer, Commissaire d'École.

ON a besoin dans la paroisse du SAULT AU RÉCOLLET d'un MAITRE D'ÉCOLE capable d'enseigner le Français et l'Anglais, et muni de bonnes recommandations. On préférerait un homme avec sa femme s'ils étaient capables d'enseigner tous deux. S'adresser aux commissaires de la paroisse, ou à M. VINET curé du lieu. Les lettres franches de port.

LE JOURNAL D'AGRICULTURE CANADIEN.

LE SOUSSIGNÉ annonce respectueusement qu'il a commencé la publication d'un Journal mensuel, dans la langue française, qui sera exclusivement dévoué à la dissémination d'informations utiles pour les agriculteurs.

Les fermiers et autres qui ont un intérêt au bien du pays sont priés de lui donner leur support. Les ordres devront être adressés francs de port aux imprimeurs Lovell et Gibson, rue St. Nicolas, qui y donneront une promptue attention.

2 avril 1844.

WM. EVANS,
Editeur et Propriétaire.

LA CRISE MINISTÉRIELLE

ET

L'ION. M. VIGER.

A vendre à la librairie du soussigné.

Prix, 30 Sous.

C. P. LEPROHON.

A LOUER.

UNE MAISON de pierre à trois étages faisant l'encoignure des rues Ste. Marie et Salaberry, avec jardin et dépendances, faubourg Québec.

AUSSI

UNE AUTRE MAISON en bois à deux étages faisant l'encoignure des rues St. Denis et Sherbrooke, Cotcau-Barron, avec jardin et dépendances. Pour ces deux maisons s'adresser à l'ÉVÊQUE.

A VENDRE.

Au Bureau des Mélanges, et chez MM. les libraires de la ville, le CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE ET CIVIL pour l'année Bissextile 1844.

NOUVEL ÉTABLISSEMENT DE RELIEUR.

LES SOUSSIGNÉS informent très-respectueusement leurs amis et le public en général qu'ils viennent d'ouvrir UNE BOUTIQUE DE RELIEUR, dans la rue Ste. Thérèse, vis-à-vis les imprimeries de MM. J. STARKE et Cie. et de LOUIS PERRAULT. Les ouvrages de toutes espèces appartenant à leur branche seront exécutés avec célérité et dans les derniers goûts aux prix les plus réduits.

CHAPELEAU ET LAMOTHE.

Montréal, 10 novembre 1843.

EN VENTE A CE BUREAU,
PETIT MANUEL

DE

L'ARCHICONFRÉRIE

Du Très-Saint et Immaculé

CŒUR DE MARIE,

Etablie dans l'église cathédrale de Montréal, le 7 février 1841.

QUATRIÈME ÉDITION EN CANADA,

AVEC L'APPROBATION DE MGR. DE MONTRÉAL.

PETIT ABRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'HISTOIRE DU CANADA, suivi de quelques NOTIONS GRAMMATICALES pour faciliter aux enfants l'étude de la langue anglaise à l'usage des écoles du diocèse. 1ère. édition. Prix : 15 sols.

UNE FEUILLE contenant l'énoncé des obligations, des indulgences et des privilèges attachés à la CONFRÉRIE DU SCAPULAIRE, suivie du Billet d'Admission.

RÈGLEMENT DE LA CONGRÉGATION DES FILLES.

ÉTABLIE DANS PLUSIEURS PAROISSES DE CE DIOCÈSE.

RECUEIL DE LITANIES

A L'USAGE DES SŒURS DE CHARITÉ.

DES CARTES DE TEMPÉRANCE TOTALE.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 1d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET,
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY,
IMPRIMÉ PAR J. A. FLINQUET.

PRE.
PRE.